



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question écrite n° 73951

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la récente information selon laquelle notre pays serait sur le point de vendre des avions Rafale à l'Égypte. En effet, si l'exportation de ce fleuron de l'industrie aéronautique française peut ouvrir de nouveaux marchés et contribuer à la sauvegarde de nombreux emplois dans notre pays, elle demeure pour l'instant bien isolée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement des autres négociations engagées à ce sujet.

Texte de la réponse

Le premier contrat à l'export de l'avion Rafale, portant sur la fourniture de 24 de ces aéronefs, a été signé le 16 février 2015 avec l'Égypte. Ce succès démontre l'intérêt opérationnel et le caractère économiquement séduisant du choix de cet appareil pour les aviations de combat de pays partenaires de la France. Il ouvre la voie à de nouvelles réussites à l'exportation qui contribueront à renforcer nos capacités technologiques et industrielles et à assurer la stabilité de notre modèle d'armée. Ainsi, la France poursuit les négociations sur la vente de Rafale avec d'autres pays, parmi lesquels l'Inde et le Qatar. D'autres candidats potentiels ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cet appareil. Cependant, pour des raisons de confidentialité, la teneur de ces négociations ne peut être divulguée.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73951

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1014

Réponse publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2852